



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEPARTS EN LONG WEEK-END : PRUDENCE ET VIGILANCE SUR LES ROUTES

Arras, le 14 avril 2022

Bison Futé prévoit un trafic particulièrement dense, dès demain, sur les grandes agglomérations de l'Hexagone, en raison du week-end de Pâques.

En conséquence, Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, appelle les usagers de la route à rester vigilants et à respecter l'ensemble des règles du code de la route, établies pour leur sécurité et celle de leurs proches.

Le préfet a demandé aux forces de l'ordre d'être particulièrement mobilisées pour assurer la sécurité de tous et rappeler les conseils de prudence.

Les bons réflexes pour bien préparer son départ et rouler dans les meilleures conditions :

- Eviter la somnolence au volant : être bien reposé avant le départ, s'arrêter régulièrement, prévoir de quoi s'hydrater, occuper les occupants du véhicule, ne pas lutter contre la fatigue et faire une pause toutes les 2 heures.
- Préparer son véhicule : vérifier l'état et la pression des pneus de la voiture, de la caravane ou de la remorque, bien arrimer les bagages sur les galeries ou dans les remorques et faire attention à la surcharge.
- Rester concentré sur la conduite : programmer le GPS avant de partir et ne pas le manipuler en roulant car il détourne l'attention autant que la saisie ou la lecture d'un SMS.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Bilan provisoire de l'accidentologie dans le Pas-de-Calais au 06/04/2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, ont été recensés :

110 accidents corporels, contre **96** en 2021 et **146** en 2019 (année de référence pré-Covid19) sur la même période.

110 personnes ont été blessées lors d'un accident, contre **123** en 2021 et **170** en 2019 sur la même période.

19 personnes sont décédées lors d'un accident, contre **9** en 2021 et **20** en 2019 sur la même période.

Depuis le début de l'année, les principales causes présumées des accidents mortels sont :

- la vitesse (36 % des accidents mortels)
- l'inattention (14 % des accidents mortels)
- l'alcool (14 % des accidents mortels)
- les malaises (7 % des accidents mortels)